

VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO -
VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO -
VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO -
VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO - VIGIDEL INFO -

Mesdames et Messieurs les propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes et hôteliers du département,

Escroquerie à la location:

1/ Des chambres d'hôtes du département sont régulièrement contactées par des personnes résidant le plus souvent sur le continent africain ou l'Angleterre et désirant louer des chambres pour plusieurs semaines. Le principe est de demander une réservation pour plusieurs semaines, pour plusieurs personnes. Si vous donnez suite, vous recevez généralement un chèque du montant total du séjour auquel s'ajoute une somme importante. On vous indique ensuite par mail que c'est une erreur et que vous devez renvoyer par virement la différence entre votre devis et la somme reçue.

Entre temps, votre banque vous a crédité sous réserve d'encaisser le chèque. De bonne foi, vous effectuez un virement du solde sur le compte dont vous avez reçu les coordonnées par mail. Le virement se fait alors immédiatement mais vous recevez quelques jours plus tard un avis de votre banque vous informant que le chèque est revenu impayé..

Autre type d'escroquerie internet:

2/ Vous êtes régulièrement invités à entrer en contact avec un internaute afin qu'il ouvre un compte bancaire pour y effectuer un quelconque transfert d'argent. (Arnaques à l'héritage, arnaques à la maladie...) - Ces demandes électroniques sont connues de nos services. Il s'agit de courriers relatifs au phénomène appelé "scams africains", "fraudes à la nigériane", "fraudes 419".

IL S'AGIT DE TENTATIVES D'ESCROQUERIE.

Quelle réaction adopter ?

Le site officiel Internet de la Gendarmerie www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/sites/Gendarmerie/A-la-loupe rubrique info prévention et le site " http://www.ambafrance-ci.org/spip.php?article350&var_recherche=escroquerie "présentent quelques explications sur ces phénomènes.

Afin d'éviter un préjudice, il est recommandé aux professionnels de ne pas faire d'achats pour des personnes qui ne sont pas connues du personnel hôtelier, à moins d'un paiement préalable sécurisé.

Dans tous les cas, il est souhaitable de ne pas faire quelque paiement que ce soit au moyen d'un numéro de carte de crédit, sans être en possession de celle-ci ou sans la présence de son détenteur légitime, muni d'une pièce d'identité.

Nous vous recommandons de ne donner aucune suite à ces mails.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site <https://internet-signalement.gouv.fr> et d'y dénoncer tout agissement que vous considérez comme suspect sur la toile.

De façon générale, il est important de ne jamais communiquer des renseignements sensibles par téléphone ou par Mail. (Numéro de compte bancaire, identifiants, mots de passe...)

Malheureusement, ces courriels sont émis de l'étranger. Il ne nous est donc pas possible d'empêcher leur diffusion.

Nous vous conseillons de déclarer l'expéditeur de ces courriels comme personne indésirable, d'installer un logiciel antisпам et de déclarer ce type de message comme étant un "spam".

Soyez assurés Mesdames et Messieurs, de notre engagement entier et dévoué au service de nos commerçants drômois.